

La chapelle de l'Ermitage aujourd'hui

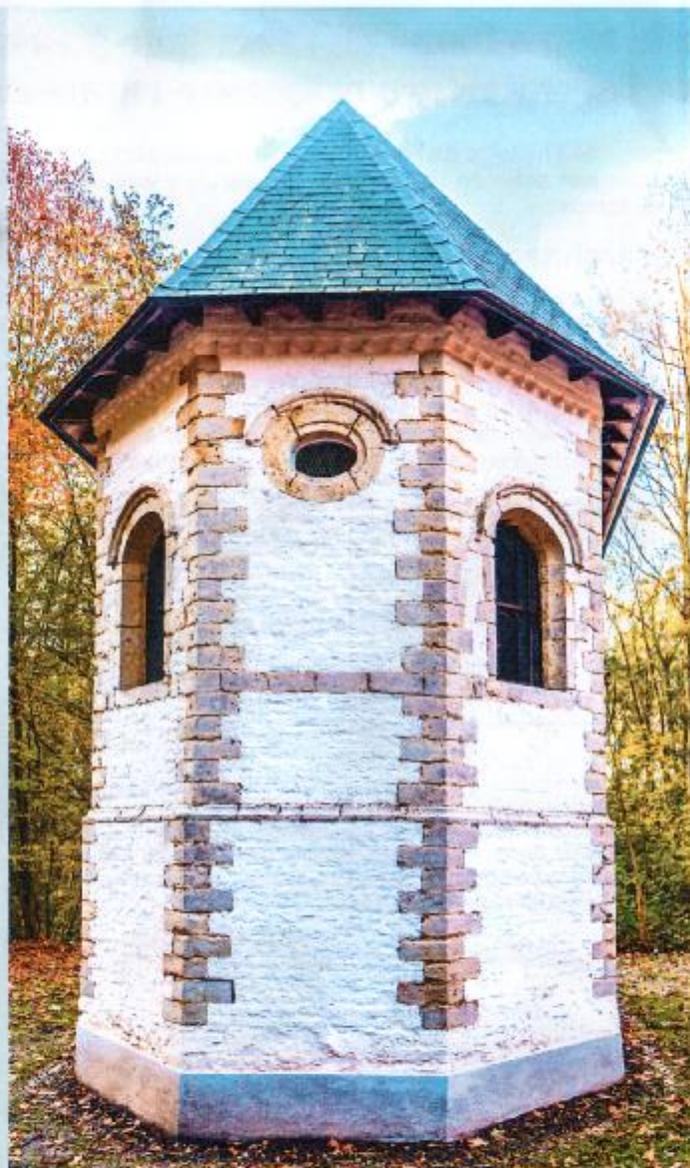
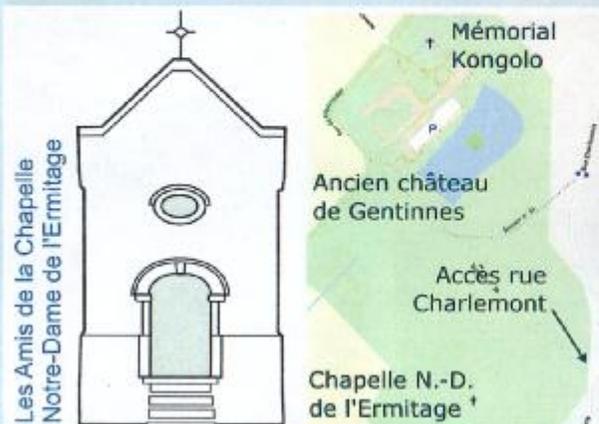
Aujourd'hui, la chapelle Notre-Dame de l'Ermitage se découvre entre une belle hêtraie cathédrale et une zone humide constituée en réserve naturelle de Wallonie.

La chapelle et le bois sont la propriété du Centre public d'action sociale de Chastre (CPAS). Une convention d'occupation à titre gracieux a été conclue entre le CPAS et l'association « Les Amis de la chapelle de l'Ermitage » en 2018.

Les bénévoles de l'association ont remis la chapelle à neuf en 2018 et 2019. Elle est devenue un lieu de recueillement pour les promeneurs et accueille des événements artistiques.



Photos Cécile Van Meensel.



Situation et contacts

Accès par la rue Charlemont
Coordonnées GPS de la Chapelle : 50.574941 N – 4.601736 E

Les Amis de la Chapelle de l'Ermitage
Contacts : Georges Derriks - 0474.34.07.33

Visites sur rendez-vous.

**LA CHAPELLE
NOTRE-DAME DE L'ERMITAGE**
17^e SIECLE
Gentilles (1450 CHASTRE)

La chapelle Notre-Dame de l'Ermitage à Gentinnes est un témoin rare et séduisant de l'architecture religieuse rurale du 17e siècle en Brabant wallon

Une chapelle pour un maître d'école

La chapelle de l'Ermitage à Gentinnes a été édifiée entre 1674 et 1679. Le projet de construction émane de Jeanne de Nobili, dame de Gentinnes, veuve sans enfant, sollicitée en 1669 par l'évêque de Namur Ignace Augustin de Grobbendonck. La chapelle a été voulue comme un oratoire destiné à un religieux à recruter, qui serait le maître d'école du village. Accessoirement, une messe pourrait y être célébrée tous les dimanches pour Jeanne de Nobili et sa maisonnée.



La chapelle sera mise en œuvre à l'orée du bois jouxtant le château de Gentinnes par le Brabançon Charles

Gulbert d'Udekem, neveu et héritier de Jeanne de Nobili, décédée en 1674. Elle sera dédiée à Notre-Dame.

L'école et une maison pour le maître d'école voisineront avec la chapelle. Un jardin potager et des viviers pour du poisson seront établis à proximité. Deux hectares de terre cultivable auront été annexés à l'ensemble. En 1680, la maison du maître d'école sera qualifiée d'*ermitage*. Lui-même est un *ermite* et la chapelle est devenue de l'*ermitage*.

Des ermites à Gentinnes



Les ermites des 17e et 18e siècles ne sont pas les anachorètes des premiers temps de l'Église. Ce sont des clercs qui ont une fonction au sein d'une paroisse mais qui se tiennent quelque peu à l'écart du monde. Ils sont contrôlés par leur diocèse.

Les ermites de Gentinnes se rémunèrent grâce au minerval payés par les parents des écoliers et par des donations de pèlerins. Ces derniers sont attirés par la réputation de Vierge miraculeuse attribuée à la statue de Notre-Dame présente dans la chapelle.

En 1783, Joseph II décrètera la fin des ermitages et de la fonction d'ermite dans l'Empire autrichien. La dernière

page de l'histoire de l'ermitage à Gentinnes se tourne. Mais pas celle de la chapelle, qui survivra aux affres du temps.

L'architecture de la chapelle

La chapelle est une très séduisante construction traditionnelle en brique et en pierre blanche, comprenant une nef simple et un chevet à trois pans, sur un haut soubassement. Le raffinement de la construction se manifeste avec des chaînages d'angle harpés, des encadrements des baies sous archivolte ou encore un portail sculpté sur des bases de type gothique tardif.



Gordon de pierre en cavet | Chaînage d'angle harpé | Oculus ovale, encadrement des baies sous archivolte, bandeau de pierre, frise dentée au sommet des murs.



Arc surbaissé du portail, à clé et Piédroits de la porte posés sur des impostes saillantes et sculptées. bases de type gothique tardif.

Une pierre tombale n'est pas une tombe

Une pierre tombale se trouve dans la chapelle, mais ne recouvre aucun caveau. La pierre tombale a été enlevée 1865 du chœur de l'église de Gentinnes lors des travaux de reconstruction de celle-ci. Elle porte l'inscription :

« Tombeau / des / seigneurs / d'Udekem / barons / de Gentinnes / Orbais / Notre-Dame / de Villers & ».

En 1865, les d'Udekem n'étaient plus présents à Gentinnes. Le château, le bois et la chapelle étaient la propriété d'une famille de Limminghe, aujourd'hui éteinte.

